

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc. .... 3 centins par ligne  
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT  
SI PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } SI PAR AN.

## SOMMAIRE

*Revue de la Semaine :* La bénédiction du Pape le jour de Pâques. — Protestation des membres de la minorité de la Chambre Française, touchant la nouvelle loi sur l'instruction primaire en France. — La lépre au Canada. — Les conférences agricoles de M. B. Lippens à Ste-Hénéline et à Ste Claire; M. J.-A. Couture, médecin vétérinaire, donne aussi une conférence sur l'hygiène et les maladies du bétail.  
*Causerie Agricole :* Le jardin de la ferme. — Etendue du jardin. — Des terrains et amendement. — Sécheresse et arrosage. — Labour. — Profondeur des semis. — Sarcage. — Rapiquage. — Renouveau des cultures. — Variétés de légumes à cultiver. — De l'ail; de la betterave; des carottes.  
*Correspondance :* Droits imposés sur le tabac aux Etats-Unis. — Dr C.-A.-L. Toupin.  
*Sujets divers :* Principales précautions à prendre pour faire les couche-chaudes destinées à recevoir la graine de tabac. — Les ennemis du pommier. — Les engrais qu'on laisse perdre; l'emploi de l'engrais humain; comment on peut en tirer parti.  
*Choses et autres :* "Petit traité sur la culture du tabac," par Ls-N. Gauvreau, N. P., membre du Conseil d'agriculture de la Province de Québec. — Vente de graines de jardins. — Les oiseaux de basse-cour en général. — Billets de banque contrefaits provenant des Etats-Unis.  
*Recettes :* Moyen de reconnaître si le vin est falsifié. — Indigestion de lait des jeunes veaux.

## REVUE DE LA SEMAINE

*La bénédiction du Pape* — On a dit, avec raison, que le Pape est le seul roi qui bénisse ses sujets. Un des plus beaux spectacles de la Rome des Pontifes c'était le jour de Pâques quand, du haut de la loge de Saint-Pierre, devant une foule immense agenouillée, entouré de tous les représentants des souverains, souverain lui-même et le plus auguste de tous, le Pape bénissait la ville et le monde, *Urbem et Orbem*. Rien de plus grand, rien de plus touchant ne se pouvait voir. C'était comme la démonstration visible et éclatante de la Papauté. Vieillard, roi et Pontife, le Pape revêtu de cette triple couronne, faisait entendre la voix qui lie et qui délie, et il semblait que de cette voix une vertu secrète s'échappait sur Rome et sur le monde.

Aujourd'hui, ces solennités ont disparu. Rome célèbre encore le grand anniversaire de la Résurrection, mais ces fêtes ont perdu leur magnificence d'autrefois : la loge de Saint-Pierre est muette, et le Pape n'y bénit plus.

Qu'on ne s'imagine point que ce fût là une simple cérémonie d'apparat sans signification aucune, et dont la disparition doive nous laisser indifférents.

Il y avait une force dans cette voix auguste, dans ces paroles de bénédiction qui tombaient des lèvres du Pontife. Le monde en subissait, malgré lui, l'influence bienfaisante et mystérieuse. Ce jour-là, la Papauté exerçait, sinon la plus élevée, du moins la plus touchante de ses prérogatives et la double auréole du roi et du Pontife en recevaient un éclat et un rayonnement nouveaux.

Au commencement du siècle, quand Pie VII alla à Paris sacrer Napoléon, on sait avec quel enthousiasme les foules se portèrent sur le passage du Pontife. Le voyage du Pape fut une ovation perpétuelle. Après le règne sanglant de la Terreur et les saturnales impies du Directoire, la France eut comme une révélation de la Papauté. Pie VII apparaissait plus grand et

*A nos abonnés.* — Nous avons commencé il y a 3 semaines, à expédier par la poste des comptes pour abonnement à la *Gazette des Campagnes* : c'est ce que nous n'avions pas fait depuis le mois de mars 1879. Cette semaine quelques-uns de nos abonnés nous ont reproché de ne pas leur envoyer leur compte d'abonnement chaque année, et avec raison. Cependant on croira que faire près de deux mille comptes n'est pas la besogne de quelques jours seulement, et que la chose nous est difficile quand nous avons à la fois à nous occuper de l'imprimerie et de la rédaction de la *Gazette des Campagnes*. Neus nous proposons de le faire à l'avenir. Mais nous avons expédié des comptes en mars 1879, plusieurs de nos abonnés nous ont demandé du délai, et la plupart de ceux-là ne nous ont pas envoyé ce qu'ils nous avaient promis. Nous avons besoin de ce qui nous est dû et nous entretenons l'espoir que l'on tiendra à honneur de nous payer une dette aussi légitime.

Nous invitons nos abonnés d'avoir à enregistrer leurs lettres contenant de l'argent, pour plus de sûreté. Un reçu sera expédié dans le premier numéro de la *Gazette* publié après la réception de telles lettres d'envoi d'argent.

plus véritablement roi que le conquérant qu'il allait sacrer. C'est alors que le doux Pontife adressa à ce jeune homme, qui se tenait debout à côté de la foule age nouillée, ces mots touchants que l'on connaît: "Jeune homme, la bénédiction d'un vieillard ne fait jamais de mal." Et nous, nous disons: La bénédiction du Pape est utile et salutaire au monde. Un jour viendra où l'on sentira le besoin d'entendre encore la voix bénissante du Pontife et de rendre à sa parole sa pleine liberté.—*Journal de Rome.*

*Nouvelle loi sur l'instruction primaire en France.*—Après la passation de cette loi inique s'attaquant au droit le plus sacré des chefs de famille, en leur enlevant le privilège d'envoyer leurs enfants aux écoles catholiques, les membres de la minorité de la Chambre Française ont chargé Mgr Freppel de rédiger une protestation commune, pour examiner l'attitude qu'il convenait de prendre et de conseiller aux pères de famille en présence de cette nouvelle loi.

Mgr Freppel se rendant à ce vœu, a écrit et fait approuver par ses collègues de la Chambre, la protestation suivante:

"Les membres soussignés de la Chambre des députés, regrettant de n'avoir pas eu l'occasion de renouveler les protestations déjà faites dans la précédente législature et s'associant aux sentiments qui viennent d'être si noblement exprimés au Sénat, regarde comme un devoir de faire devant le pays, au nom des populations dont ils sont chargés de défendre les intérêts, la déclaration suivante:

"1o. Ils déclarent que la loi du 28 mars sur l'enseignement primaire obligatoire et laïque est contraire à la liberté religieuse et aux droits des pères de famille, blessante pour la dignité des citoyens français et de nature à amener les conséquences les plus funestes pour l'avenir du pays.

"2o. Ils pensent que tous les bons citoyens devront unir leurs efforts pour conjurer les résultats déplora- bles d'une loi qui, dans un pays chrétien, sépare complètement l'instruction de l'éducation chrétienne.

"3o. En conséquence, ils estiment qu'en déclarant s'il entend faire donner à ses enfants l'instruction dans une école publique, tout père de famille devra demander en même temps que les enfants reçoivent l'école l'instruction et l'éducation religieuses.

"4o. Ils rappellent que si les crucifix ou autres emblèmes religieux venaient à être enlevés des écoles, ce serait un devoir pour les habitants des communes de protester énergiquement pour qu'ils y fussent replacés afin d'assurer le respect dû à la foi des populations.

"5o. Ils ont trop de confiance dans les sentiments d'honneur et de légitime fierté qui animent leurs concitoyens pour ne pas penser qu'aucune intimidation et qu'aucune vexation ne les feraient reculer devant l'accomplissement de leur devoir, dans le cas où il serait donné à l'école un enseignement qui pourrait blesser la foi des enfants, et ils s'engagent à prêter leur appui à toute défense légitime contre l'arbitraire.

"6o. Ils réservent, d'ailleurs, de demander en temps utile l'abrogation de cette loi qu'ils considèrent comme un malheur pour la France."

*La lèpre au Canada.*—Au rapport annuel du ministre de l'agriculture de la Puissance du Canada, qui

vient d'être soumis au parlement à Ottawa, était joint un exposé par un médecin inspecteur, de la condition du lazaret de Tracadie, Nouveau-Brunswick. Le 31 décembre il y avait dans cet établissement vingt-deux patients, dont huit du sexe masculin et quatorze du sexe féminin, représentant dans toutes ses phases la monstrueuse maladie dite "éléphantiasis grecque."

Dans le cours de l'année il n'y a eu qu'un décès au lazaret, et le nombre des admissions nouvelles a été de sept.

Parmi les patients reçus en 1874, il y avait une petite fille de 9 ans que deux médecins avaient certifié être atteinte d'éléphantiasis. Peu de temps après son arrivée elle fut visitée par le Dr Taché, délégué du ministre de l'agriculture, qui reconnut que sa maladie n'était pas la lèpre, mais le *lupus*. Toutefois, comme elle n'avait ni parents ni amis on la laissa à l'hôpital et on continua à la traiter comme lèpreuse. Chose étrange, elle a recouvré graduellement la santé, mais on ignore si c'est à cause ou en dépit du traitement.

On croit qu'en dehors du lazaret il n'existe que quatre personnes affligées de la lèpre. Le nombre des cas va diminuant d'une manière continue, quoique lente, et il y a lieu d'espérer qu'avant beaucoup d'années, cette maladie hideuse aura entièrement disparu de la province.

Les Sœurs de charité, qui ont la direction du lazaret, combient de soins ces infortunées créatures, que le monde a rejetées pour toujours, et s'ingénient à leur rendre l'existence aussi supportable que possible.

Les malades qui ne sont encore qu'à la première période, peuvent se livrer à de légers travaux, mais ceux chez qui le mal a pris plus de développement sont incapables de rien faire. Malgré tous les soins pris pour assurer leur bien-être matériel un morne désespoir est empreint sur leurs visages.

*Conférences agricoles.*—En faisant donner dans les paroisses qui en font la demande des conférences agricoles, le Gouvernement a prouvé l'intérêt qu'il prend au bonheur du peuple, et particulièrement des cultivateurs. Les bonnes récoltes font la fortune d'un pays, et quelques mauvaises récoltes suffisent pour amener la ruine et la désolation, non seulement dans les campagnes, mais même dans les villes.

Les paroisses de Ste-Hénédine et de Ste-Clair ont voulu profiter de cet avantage, en invitant M. B. Lippens à donner à chacune d'elles une conférence.

Le sujet choisi pour la paroisse de Ste-Hénédine a fait connaître les moyens pratiques pris par les meilleurs cultivateurs pour produire la plus grande somme possible d'engrais en vue de fertiliser la terre et pour les conserver le mieux possible.

Les cultivateurs si pratiques et si intelligents de Ste-Hénédine ont témoigné à M. Lippens combien ils étaient satisfaits des suggestions qu'il leur a faites, et plusieurs se sont retirés avec la ferme détermination de mettre en pratique les procédés qui font tous les jours la fortune des bons cultivateurs.

A Ste-Clair, M. Lippens a choisi pour sujet de sa conférence l'alimentation du bétail. Il a traité son sujet au point de vue théorique et pratique. Il eût été difficile de dire de meilleures choses sur ce sujet et de les dire mieux. Le conférencier a prouvé combien il attache d'importance à intéresser son auditoire et à

lui être utile. Il a parlé pendant deux heures, à la satisfaction de tous. Le Dr Lesage a exprimé en excellents termes les sentiments de reconnaissance de l'assemblée envers M. Lippens, et l'a félicité d'avoir si bien réussi à traiter cet important sujet.

Une autre conférence a été donnée à Ste Claire dans le cours de cette semaine par M. J. A. Couture, médecin vétérinaire de Québec, qui s'est déjà fait une haute réputation par son habileté dans l'art qu'il exerce. Il a traité avec beaucoup de détails et avec une grande clarté de l'hygiène du bétail, puis il a parlé de quelques maladies qui l'attaquent fréquemment et des moyens de les guérir. Il a dit ensuite quelques mots de prétendues maladies qu'ont inventées les charlatans pour se donner de l'emploi et torturer les pauvres animaux.

Ceux qui ont assisté à cette conférence que M. Couture a qualifiée du modeste titre de causerie, n'ont certes point regretté de s'y être rendus. Plusieurs cultivateurs ont eu la bonne foi d'avouer qu'ils se sont reconnus dans le tableau qui a été fait par l'habile conférencier, de ce qui se pratique dans les villes et dans les campagnes au détriment du bétail. Etables trop petites, mal aérées, mal éclairées, température brûlante, drainage nul ou fort imparfait, etc., etc.

M. le curé du lieu a remercié, au nom des paroissiens, M. Couture d'avoir laissé ses nombreuses occupations pour se rendre utile aux cultivateurs de la paroisse où ce Monsieur est né, et a passé les premières années de sa vie.

Bon nombre de personnes se sont procuré l'excellent ouvrage qu'a fait M. Couture sur *l'élevage et les maladies des bœufs*, ouvrage que tout cultivateur tant soit peu soucieux de ses intérêts devrait se hâter de se procurer. Cet ouvrage est en vente chez M. J. A. Langlais, libraire, St Roch de Québec.—UN AUTEUR.—*Courrier du Canada.*

## CAUSERIE AGRICOLE

### LE JARDIN DE LA FERME.

Il n'y a pas un cultivateur qui ne soit convaincu de l'utilité d'un jardin sur une ferme. Nous n'avons jamais visité la moindre ferme, la plus pauvre chaumière, sans remarquer près de l'habitation quelques planches destinées à produire les herbes propres à parfumer la soupe de la famille. Cette culture est l'indice d'une nécessité, mais malheureusement presque toujours incomplètement satisfaite. Nous croyons qu'il ne sera pas sans utilité pour quelques-uns de nos lecteurs de leur donner, bien brièvement cependant, les règles de la bonne tenue d'un jardin de légumes, et de leur prouver qu'il n'est pas si difficile qu'ils le pensent d'obtenir de leur enlèvement un produit qui apportera à leur alimentation, non-seulement une grande économie, mais encore une valeur dont les avantages pour la santé ne peuvent être contestés.

*Étendue du jardin.*—La première règle générale, trop souvent oubliée, est celle qui doit fixer l'étendue du jardin de légumes. Cette étendue doit être proportionnée au nombre de membres composant le personnel de l'exploitation. Le cultivateur pourrait peut-être se recrier sur la main d'œuvre et les engrais qu'exige cette culture. Le terrain certainement ne manque

pas à aucun pour cet objet. Qu'il en fasse l'essai un an ou deux, qu'il fasse pour ce temps le sacrifice de travail et d'engrais, et nous sommes sûr qu'il sera bientôt décidé à continuer et qu'il ne refusera pas d'enclore cet espace contre les invasions des bêtes pillardes qui ne manquent pas autour des maisons.

*Des terrain et amendement.*—Le terrain du jardin, pour que chaque culture puisse être faite en son temps, doit être maniable en toute saison, sèche ou humide, et cette qualité peut lui manquer, soit qu'il soit trop compact ou trop lourd, soit qu'il soit trop poreux et trop léger. Dans le premier cas, il faut l'amender par un mélange de tourbe ou de gazons consommés et d'une certaine quantité de sable; le sable seul ne suffit pas, surtout si l'argile est très fine et par conséquent très-glaiseuse. Dans le second cas, de la bonne terre franche, un peu forte, donnera assez d'adhésion à toutes ses parties pour qu'il ne soit pas trop pénétrable à la sécheresse.

*Sécheresse et arrosage.*—Les légumes, comme les plantes de la grande culture, ont malheureusement souvent à supporter une trop longue sécheresse à laquelle on peut et il faut absolument remédier; ils ne donnent une compensation des soins plus grands et des engrais plus abondants qu'ils exigent, qu'autant que l'on fournit des arrosages suffisants une sève continue à leur végétation continue; il est donc indispensable d'établir à portée un puits ou pièce d'eau d'une capacité proportionnée à l'étendue du jardin.

Voilà donc les conditions principales remplies: de l'eau en abondance et un sol d'une consistance convenable.

Nous ajouterons quelques principes généraux qu'il est à propos d'établir pour ne pas y revenir chaque fois que l'application s'en présentera dans la culture d'un légume.

*Labour.*—La terre doit être labourée ou bêchée et fumée à chaque semis et à chaque plantation nouvelle.

*Profondeur des semis.*—Les graines seront plus enterrées à proportion qu'elles sont plus grosses, et moins à proportion qu'elles sont plus petites.

La semence faite, il faut aussitôt tasser le terrain en le piétinant; et un bon arrosage complétera cette opération, en déterminant une germination plus prompte et plus avantageuse.

*Sarclage.*—Aussitôt que le sol commencera à se durcir et à se couvrir de mauvaises herbes, on le sarclera pour lui rendre sa propreté et pour qu'il se maintienne facilement pénétrable aux influences atmosphériques.

*Repiquage.*—Les repiquages seront faits dans une terre bien ameublie, et pour cela il ne suffit pas de retourner simplement la motte soulevée par la bêche, il faut la briser, l'émietter dans la jauge; il faut que le dessous soit aussi bien préparé que le dessus, à cette condition seule les racines pénétreront facilement la couche dans laquelle elles ont à chercher la vie de la plante.

*Renouvellement des cultures.*—La personne chargée de diriger la culture du jardin ne laissera jamais chômer les planches; elle fera remplacer immédiatement un légume consommé par un autre dont la végétation pourra s'achever avant la mauvaise saison; c'est le moyen de multiplier la surface cultivable, et surtout de doubler la récolte.

**Variétés à cultiver.**—Examinons maintenant les variétés de légumes à introduire dans le jardin de la ferme sans que l'ordre que nous suivrons indique leur importance; nous les regardons tous comme nécessaires à la bonne fourniture d'un ménage.

**L'AIL.**—L'ail est l'assaisonnement ordinaire du cultivateur, de l'ouvrier livré à de rudes travaux; il ranime l'estomac pendant les grandes chaleurs; il aide à digérer les aliments grossiers ou peu fortifiants; c'est encore un très bon vermifuge. On débarrasse les enfants des vers en leur faisant boire de temps en temps, le matin à jeun, du bouillon, du vin dans lesquels on laisse tremper une nuit quelques gousses d'ail, ou bien tout simplement en leur faisant manger deux ou trois tranches de pain frottées d'ail. Est-il nécessaire de réveiller promptement la sensibilité d'un malade qui s'éteint, ou d'attirer le sang vers les extrémités inférieures pour le détourner de la tête ou de la poitrine, vous pourrez, à défaut de moutarde, appliquer à nu sous la plante des pieds, en dedans et au haut des genoux, un cataplasme d'aux pilés.

En général, on doit user avec modération de cet assaisonnement, d'abord parce qu'il est très échauffant, ensuite parce que l'haleine en contracte une odeur forte et pénétrante qui persiste assez longtemps.

**Culture.**—La culture de l'ail n'est avantageuse que sous un climat chaud ou tempéré; il faut donc toujours planter à une exposition chaude, sur bordure, sur les plates-bandes ou en planches. Il se multiplie par la séparation des caïeux. On les plante en ligne au printemps espacés les uns des autres de trois à quatre pouces, dans des sillons de deux pouces de profondeur, et espacés de huit pouces. Une terre douce plutôt sableuse qu'argileuse, légère quoiquo fertile, fumée depuis un an et qui ait donné une récolte sur sa fumure, convient à la culture de l'ail. On doit avoir soin de n'y pas mettre du fumier, car les bulbes contractent un mauvais goût et ne se conservent pas. Chaque caïeu planté donne une touffe plus ou moins considérable de caïeux revêtus d'un tégument commun. Quand les fanes sont desséchées, on arrache les plantes, on les laisse sur terre pendant quelques jours pour faire évaporer leur trop grande humidité, puis on les met en bottes et on les conserve dans un lieu sec et à l'abri de la gelée jusqu'au moment de la plantation ou de la consommation.

**BETTERAVES.**—Le jardin le plus humble de l'habitant des campagnes doit avoir une place pour la betterave. Les feuilles, émoussées et adoucissantes, entrent dans la confection du bouillon d'herbes; elles peuvent servir à faire une tisane rafraîchissante souvent utile dans les inflammations des intestins. On les emploie habituellement, à l'état frais, au pansement des plaies des viscétoires.

Nous citons ici les noms de quelques variétés :

**Rouge sang longue** (long blood beet), à racine allongée, de forme presque cylindrique, le collet souvent hors de terre. C'est la plus cultivée; elle est rustique et d'une réussite facile.

**Rouge foncé de White** (White very deep blood red), grosse, à chair d'un rouge intense, à écorce très lisse et comme plombée. C'est la plus volumineuse de toutes les variétés potagères, mais aussi la moins bonne, malgré qu'elle renferme d'assez bonnes qualités; elle est

assez fine, fondante et un peu moins sucrée que certaines autres variétés, ce qui ne l'empêche pas d'être admise dans les potages, car elle pourrait être souvent, pour cette qualité, préférée aux autres variétés quelquefois trop sucrées.

**Rouge ronde précoce** (early blood turnip), racine arrondie, tournant promptement; peau d'un rouge clair.

**Betterave de Bassano** (Red flat Bassano), formé aplatie, peau rouge; chair blanche veinée de rose; très-estimée en Italie et introduite avec beaucoup de succès, depuis quelques années, sur les marchés des Etats-Unis: c'est une des meilleures pour la table.

**Rouge noire d'Egypte** (Egyptian dark red flat), ronde, un peu aplatie, très hâtive et excellente.

Un grand nombre de personnes se sont livrées à de longues recherches dans le but de déterminer quelles sont les espèces de betteraves à préférer pour la culture en grand, sous le rapport de la richesse saccharine et nutritive des aliments qu'elles fournissent. Nous croyons devoir être utile à ces personnes en leur communiquant les détails suivants que nous empruntons à un traité sur la culture de la betterave :

“ La culture de la betterave est presque restreinte à quatre variétés; ce sont : les *globe-jaune*, *globe-rouge*, *longue-rouge* et *longue-jaune*, entre lesquelles on ne peut pas déterminer de différences importantes quant au rendement ou au poids, et dont néanmoins les propriétés particulières offrent des écarts considérables. Les espèces longues offrent un inconvénient assez grave: c'est la difficulté de la culture. Quant aux espèces jaunes, nous avons cru nous convaincre qu'elles sont tendres, mais peu nutritives, tandis que les rouges sont les plus juteuses et les plus dures, et ce sont celles-là que les animaux consomment avec plus d'avidité.

“ Du reste, c'est un fait bien établi que, dans les racines, de quelque espèce qu'elles soient, une coloration très-vive est l'indice certain d'une proportion importante de matière nutritive.

“ Quant aux propriétés des betteraves relativement à l'alimentation des animaux de la ferme, il est à remarquer que si on ne leur fait consommer des betteraves globe-jaune, réduites en pulpe et mélangées avec de la paille, ces animaux profitent admirablement; mais si au globe-jaune on substitue les longue-rouge, ils consomment une plus grande quantité de paille, et profiteront encore mieux que par le premier mode d'alimentation. De plus, ce n'est que pressés par la faim qu'ils reviendront au globe-jaune, et à l'instant même où on leur offrira de nouveau les longue-rouge, on les verra les dévorer avec avidité. Il y a une telle différence entre ces deux variétés, quant aux qualités de jus qu'elles contiennent, que si elles sont réduites en pulpe et renfermées dans des barils ou boîtes, les globe-jaune resteront presque sèches, tandis que le jus s'échappera des longue-rouge placées dans les mêmes conditions. Les longue-jaune ont l'inconvénient de produire beaucoup de feuilles, en sorte que tout en retirant beaucoup de sol, elles produisent peu de matières nutritives, ce qui fait qu'on ne les cultive guère.”

**Culture.**—Toutes les betteraves se cultivent de la même manière. Après avoir bien ameubli la terre par un ou deux labours profonds, on sème à la volée, ou

en rayons espacés de quinze à dix huit pouces. Avant de semer, il est bon de faire tremper la graine pendant vingt-quatre heures, dans de l'eau tiède, et ne la semer que dans un terrain fraîchement préparé. On peut aussi semer en pépinière pour mettre en place lorsque la racine a atteint la grosseur du doigt, on ayant soin que l'extrémité ne soit pas repliée au fond du trou. Les betteraves préfèrent une terre douce, profonde, fumée de l'année précédente; si l'on est forcé de donner de l'engrais au moment de semer, on ne doit employer que des fumiers consommés, car autrement les racines de la betterave se contourneraient, se bifurqueraient et acquerraient peu de volume.

Il faut sarcler le plant aussitôt qu'il sort de terre, renouveler ce sarclage, dès que le plant a trois à quatre pouces de hauteur, en l'éclaircissant cette fois aux distances voulues.

Dans la culture en plein champ on doit passer, à différent temps la houe à cheval dans les rangs; dans les jardins, on donne de légers bêchages à la fourche, tout autour des betteraves, tout en remuant souvent la terre autour des pieds des betteraves, dans les deux cas. Ces opérations répétées jusqu'à ce que la plante couvre en grande partie la terre, contribuent beaucoup au développement des racines de la betterave.

La betterave se bonifiant considérablement par son séjour prolongé dans la terre, il est avantageux d'attendre le plus tard possible pour en faire la récolte. Elle devient moins aqueuse et plus nutritive, se conserve mieux et est par conséquent plus propre à l'extraction du sucre.

**CAROTES.**—Les carottes sont trop peu cultivées dans le jardin de la ferme; elles procurent cependant une nourriture saine et rafraîchissante. Nos pères croyaient que la Providence avait attaché à chaque plante bienfaisante, un signe, un indice de son genre d'utilité: "La racine de carotte jaune donne cette couleur à l'eau dans laquelle on l'a fait bouillir, donc elle est salutaire dans la jaunisse." Cette fois le hasard ne les avait pas entièrement trompés; la carotte jaune, tout en ne possédant pas une qualité merveilleuse contre la jaunisse, est cependant bienfaisante dans les maladies de foie qui la déterminent. Râpée ou écrasée et appliquée sur les cancers et les dartres, la carotte jaune apaise les douleurs d'élançements et les démangeaisons vives.

Nous empruntons au "Manuel d'horticulture pratique" de M. le Dr G. LaRoque, les détails suivants nous indiquant les trois différentes espèces de carottes cultivées:

"1er. Les carottes rouges et hâtives sont celles que l'on cultive le plus dans les jardins, pour les besoins de la cuisine. Les principales de cette espèce sont les suivantes:

"Carotte longue rouge *St-Valier* (*Long Red St-Valier*); carotte demi longue hâtive de Nantes (*Early ½ Long Nantes*); carotte longue rouge de Vilmorin (*Vilmorin's Red Long*); carotte rouge courte de Hollande (*Dutch Short Red*); carotte rouge longue d'Altringham (*Long Red Altringham*); carotte demi longue écarlate hâtive (*Early ½ Long Scarlet*); carotte courte hâtive écarlate (*Early Scarlet Horn*); carotte très-courte hâtive écarlate (*Earliest Short Horn for forcing*).

"Les deux dernières ne sont cultivées que sur couches chaudes, elles sont courtes, petites et très-

hâtives. Par un semis échelonné, successif, on se procure de jeunes plantes de ces deux variétés, durant tout l'été.

"2me. Les carottes blanches sont surtout cultivées pour la nourriture des animaux. Ce sont les suivantes: Carotte blanche de Belgique (*Large White Belgian*); carotte blanche courte des Vosges (*White Large Short Vosges*); carotte translucide (sous variété de la précédente), (*White Transparent*).

"3me. Les carottes jaunes cultivées sont: Carotte jaune à collet vert (*Orange Belgian*); carotte jaune courte (*Short Lemon*); carotte jaune longue (*Long Lemon*). Quelques cultivateurs préfèrent les carottes jaunes longues, pour les animaux, à cause de la couleur.

"La graine de carottes germe très lentement; il faut la mettre tremper dans de l'eau tiède pendant un ou deux jours, et la mêler à de la cendre sèche ou du plâtre avant de la semer. On peut aussi y ajouter un peu de graine de rave ou de laitue, qui levant très vite servira à faire reconnaître la position des sillons ensemencés. La graine de carotte ne doit pas être recouverte d'une couche de terre d'eau delà d'un pouce. Dans les jardins, le semis se fait sur planches, à la volée ou par sillons peu espacés. Il faut choisir un endroit dont le sol est léger, bêcher profondément et surtout bien engraisé d'avance. On sarcle et on éclaircit le plant au fur et à mesure qu'il profite, et on commence à utiliser pour la cuisine, les jeunes plants que cette opération nous force d'arracher, pour amener les autres à des distances convenables."—(A suivre.)

#### Correspondance.

Monsieur le Rédacteur,

Au moment où le parlement canadien va ameuser notre loi sur le tabac afin de donner une protection efficace à la production canadienne, permettez-moi de dire un mot de la loi qui existe aux Etats-Unis, loi qui a si grandement développé la culture du tabac dans ce pays, riche et prospère.

Tout tabac récolté dans les Etats-Unis est vendu en feuilles sans droits, aux manufacturiers. Lorsque ce tabac est fabriqué, alors le gouvernement prélève un droit de seize centins par livre. Maintenant le gouvernement prélève un droit de trente-cinq centins par livre sur tout le tabac en feuilles importé des pays étrangers, et de plus, après qu'il est fabriqué il prélève un autre droit de seize centins par livre, le manufacturier pouvant fabriquer ces tabacs soit séparément, soit mêlé l'un à l'autre: ainsi le cultivateur, c'est-à-dire le planteur américain est encouragé dans cette culture par cette protection de trente-cinq centins par livre. Aussi, voyons-nous par les rapports que la production est énorme dans ce pays et dépasse vingt-cinq millions de piastres par année. Cette production est si considérable que non-seulement elle suffit à la consommation locale, mais que près de cent millions de livres sont exportées dans les pays étrangers; par exemple le Canada, à lui seul, en importe plus de dix millions de livres par année. Pourquoi, monsieur le rédacteur, dans le Canada, n'aurions-nous pas l'avantage d'une loi semblable à celle des Etats-Unis? Si cette législation a développé cette culture dans ce pays, pourquoi n'en serait-il pas ainsi dans la Puissance, dont la plus grande partie, par son sol et son climat, est propre à cette culture.

Permettez-moi, monsieur le rédacteur, de citer l'opinion d'un des grands manufacturiers de cigares de Manchester, N. H., qui recevant quelques livres de tabac récolté dans cette paroisse, disait que c'était le meilleur tabac qui était entré dans sa manufacture à part le Havana.

Nul doute que notre parlement fera son possible pour faire une loi dans l'intérêt de plus de cent mille cultivateurs canadiens dont une certaine partie ont déjà fait entendre leurs plaintes contre la loi actuelle.

DR. C. A. L. TOUPIN.

St-François du Lac, 12 avril 1882.

### La culture du tabac.

Nos lecteurs nous saurons gré de reproduire ici l'extrait d'une circulaire de M. F. Houde député de Maskinongé, dans laquelle il indique les principales précautions à prendre pour faire les couches chaudes destinées à recevoir la graine du tabac.

Les changements importants que le gouvernement d'Ottawa fait subir à la loi d'accise de façon à encourager la culture du tabac en ce pays, sont tels que le produit canadien va entrer désormais pour une bien plus grande proportion dans la consommation, et que les fabricants eux-mêmes vont se mettre à le fabriquer sur une grande échelle. Nous conseillons donc aux cultivateurs de la province de Québec, où le tabac, convenablement cultivé, réussit très-bien, de s'adonner davantage à cette culture cette année. Ils trouveront qu'elle paie mieux que la culture de la plupart des autres produits.

À l'avenir il n'y aura aucune taxe sur le tabac canadien en feuille, et la taxe sur ce tabac manufacturé sera seulement la moitié de celle qu'il y a sur le tabac étranger, ce qui doit nécessairement avoir pour effet d'encourager les fabricants à se servir de tabac canadien de préférence au tabac importé, puisqu'ils y trouveront eux-mêmes leur avantage.

À propos, nous voyons que M. F. Houde vient d'adresser aux cultivateurs de son comté (Maskinongé), une circulaire où il indique les principales précautions à prendre pour faire les couches chaudes destinées à recevoir la graine de tabac. Nous croyons utile d'en reproduire ce qui suit :

1o. Endroit bien sec et exposé au soleil, couche tournée du côté du sud, et bien à l'abri des vents du nord et de l'ouest.

2o. Mettre environ un pied d'épaisseur de fumier de cheval, vert, non dans une fosse, mais sur le sol, entouré d'un cadre en planche, enhaussé pour empêcher les courants d'air froid de pénétrer; secouer et émietter le fumier à la fourche, le fouler comme il le faut, puis le recouvrir d'une couche de bonne terre de jardin de 4 à 5 pouces mélangée avec du terreau, le tout convenablement préparé. Mettre les châssis sur la couche et laisser chauffer 4 ou 5 jours, suivant la température qu'il fait. Arroser à l'eau bouillante avec un arrosoir très fin deux ou trois heures avant de semer la graine.

3o. Les trois quarts d'une cuillerée à soupe de graine bien mélangée avec une chopine de plâtre ou de cendre, semée à la volée sur une couche de trois pieds sur douze, donneront assez de plants pour environ deux arpents de terre en tabac. Observer à peu près cette proportion pour les couches de plus petite dimension.

Lorsque la graine a été ainsi semée à la volée, jeter dessus une ligne ou deux d'épaisseur de terreau passé au sas, presser légèrement la surface avec quelque chose de plat, puis tenir les châssis fermés jusqu'à ce que la graine soit levée. On arrose faiblement à l'eau tiède tous les deux jours avec un arrosoir très fin.

4o. S'il y a danger de gros froid; mettre des couvertures sur les couches pour empêcher la terre de geler à l'intérieur.

Les détails pour les soins à prendre subséquemment seront ornés sous peu. — *Le Monde*

### Les ennemis du pommier.

Les principaux ennemis du pommier sont: le chancre, les mousses, le vers blanc qui n'est que la larve du hanneton, la surcharge du bois, le gui, les gelées, les vents, les insectes, l'excès de la production, l'âge, etc. De ces maux, il y en a aussi auxquels on peut remédier parfaitement; tels sont la surcharge du bois, le gui, la mousse, les chancres, les chenilles, etc.

La surcharge du bois empêche la circulation de l'air; comme nous le disions encore il y a quelque temps, elle empêche les rayons du soleil de pénétrer, pour les vivifier, dans toutes les parties du végétal. Mais le plus grand inconvénient des branches inutiles, c'est d'épuiser l'arbre, en détournant à leur profit les sucres destinés à le nourrir. Un autre inconvénient c'est la prise qu'elle offre aux vents. Mais c'est en vain que nous nous récrions contre les branches inutiles. Quand

quelques cultivateurs voient leurs pommiers bien garnis de branches vigoureuses, ils ne peuvent se résoudre à en sacrifier quelques unes pour redoubler la vigueur et le produit des autres; le pommier est pour eux une espèce d'arbre sacré.

Le gui est une peste végétale qui nuit considérablement à nos pommiers, et ce n'est que quand ils en sont couverts qu'on songe à en détruire quelques plantes. Le gui offre deux inconvénients très-grands; le gui croit et se développe au préjudice de l'arbre sur lequel il naît; ensuite il garnit de telle sorte le milieu du végétal, que l'air et le soleil n'y peuvent pénétrer et, qui ne sait que l'air et le soleil sont les deux plus puissants auxiliaires de la végétation! Sans eux, toute plante languit, s'étiole et meurt, et tout cela en peu de temps.

La mousse, vermine végétale, voilà encore une plante végétale parasite qui se nourrit aux dépens de nos pommiers et dont l'inconvénient est d'empêcher la respiration végétale de s'effectuer. Dans certains pays, on reconnaît si bien le préjudice que la mousse fait aux arbres, qu'il y a des hommes qui font métier de l'enlever à tant par arbre ou tant par verger.

Quant aux chancres, on ne saurait prendre trop de précaution pour les éviter, car ils appauvrissent et ruinent un arbre en peu de temps. Un horticulteur de Rouen fit part à la société d'horticulture de cet endroit, d'un procédé qu'il disait être excellent pour éviter les chancres, les rejetons qui poussent au pied des arbres et les pousses sauvages.

"Il faut, dit-il, pour cela, autant que possible, étudier, dès la pépinière, le tempérament des sujets et leur adapter une greffe analogue, c'est-à-dire, si la sève est hâtive, choisir une greffe hâtive; si elle est tardive, une greffe tardive. Par ce moyen, on prévient les bourrelets ou engorgements qui se forment au collet et qui donnent presque toujours naissance à des gourmands, à des pousses sauvages, et se terminent toujours par des chancres. Lorsque les deux sèves sont analogues, c'est-à-dire toutes deux hâtives, ou toutes deux tardives, leur marche est uniforme, leur circulation s'établit parfaitement et du même pas; elles n'éprouvent point, dans certaines parties du végétal, de ces retards qui, en détruisant la régularité de leur marche, sont la cause de la formation de ces bosses, de ces nœuds qu'on remarque souvent le long du tronc des arbres, et qui plus tard deviennent le siège des chancres."

Enfin, parmi les ennemis végétaux qui attaquent le pommier, il en est un qui leur fait plus de tort qu'on ne pense généralement: c'est l'écorce sèche et raboteuse dont se couvre assez souvent le tronc des pommiers. Cette écorce, outre qu'elle a l'inconvénient d'empêcher la respiration végétale de se faire, a encore celui d'offrir une retraite, un abri à une foule d'insectes qui ne font que détruire les tissus végétaux; il est donc nécessaire d'enlever cette écorce nuisible.

Parmi les principaux ennemis animaux qui attaquent le pommier, nous citerons le vers blanc, les chenilles et le puceron lanigère.

Le vers blanc est un ennemi difficile à combattre, parce que c'est aux racines de l'arbre qu'il s'attaque, et que souvent on ne soupçonne pas son existence. Aussi chaque fois que vous verrez une pomme languir et dépérir, sans cause connue, hâtez-vous de remuer

la terre au pied, et c'est là que vous trouverez la cause cachée du mal, le vers blanc.

Les chenilles sont encore un fléau très-désastreux pour le pommier, et il faut constamment leur faire la guerre par l'échenillage.

On remarque que les chenilles forment des amas de leurs coques et les fixent de préférence sur les grosses branches, où elles les déposent avec art; on enlève cet assemblage de coques et on les dépose dans des paniers pour les brûler.

Il y a encore un très-grand nombre d'insectes qui attaquent le pommier et contre lesquels il faut se tenir en garde.

Les engrais qu'on laisse perdre.

Rien ne démontre mieux la valeur comme engrais des matières fécales et des urines de l'homme, qu'on néglige presque partout, que les résultats si concluants des expériences de deux agronomes allemands. D'après Hermstaed et Schubler, un sol qui reproduit, sans aucun engrais, trois fois la semence qui lui a été confiée, donne, pour une superficie égale, lorsqu'il est fumé avec :

Des engrais végétaux...	5 fois la semence.
Du fumier d'étable.....	7 — —
De la colombine.....	9 — —
Du fumier de cheval....	10 — —
De l'urine humaine.....	12 — —
Des excréments humains solides.....	14 — —

Si donc on avait la sagesse d'utiliser partout les excréments humains au profit de l'agriculture, ainsi qu'on le fait depuis longtemps dans certaines parties de la France, on suppléerait facilement à l'insuffisance du fumier des bestiaux, en augmentant dans une proportion considérable la force productive du sol et en assurant la salubrité publique.

Un grand nombre de sociétés industrielles se sont fondées pour exploiter les matières des vidanges des grandes villes et les livrer sous différentes formes à l'agriculture.

Si le cultivateur trouve à acheter, à des taux plus ou moins élevés, l'engrais humain des grandes villes, ce n'est pas une raison pour laisser perdre celui qui est produit dans nos villages, où généralement les maisons ne sont pas pourvues de fosse d'aisance.

Les moyens de suppléer aux fosses ne manquent pas.

Nous recommandons vivement aux cultivateurs l'installation toute simple que nous décrit le journal *Le Bétier*, journal d'agriculture publié en France :

Dans quelques fermes on tire parti des déjections humaines en installant sur la plate-forme à fumiers une cabane en planches, en guise de cabinet d'aisance. Ce système est loin d'être parfait : la matière s'accumule indéfiniment sur le même point au lieu d'être éparpillée dans toute la masse du fumier; de plus, si la plate-forme à fumier est située tout près des bâtiments d'habitation, comme cela arrive souvent, les émanations qui s'en dégagent durant les chaleurs sont répugnantes; enfin, si la plate-forme n'est pas bien agencée, si elle n'est pas entourée d'une rigole pour recueillir tous les jus, elle devient inabordable pendant la mauvaise saison à cause du purin qui forme

une mare autour du fumier; dans ce cas, la cabane ne sert plus à personne.

Conservons la cabane en question et installons-la, non plus sur la fosse à fumier, mais dans un coin retiré de la cour. Disposons-la de manière qu'elle soit montée sur quatre pieds et que le plancher auquel on accède par quelques marches, soit élevé de 20 à 24 pouces au-dessus du sol. Entre ce plancher et le sol mettons une botte dont le fond sera garni d'une couche de terre de trois à six pouces d'épaisseur, et qui occupe tout l'espace vide au-dessous du plancher de la cabane. La boîte sera munie de poignées ou d'anneaux pour qu'on puisse la transporter facilement, ou mieux encore elle sera pourvue de petites roues, qui permettront de la traîner comme un chariot. Voilà toute l'installation.

Tous les deux ou trois jours, selon la grandeur de la boîte et le nombre d'habitants qui en font usage; on la transporte dans un endroit aéré, exposé au nord et à l'abri du soleil, et on la renverse sans dessus dessous, après quoi on la garnit de nouveau de terre pour la remettre en place, et ainsi de suite.

L'engrais humain recueilli de la sorte ne laisse pas échapper de mauvaise odeur, puisqu'il est recouvert d'une couche de terre qui empêche en même temps la déperdition des principes volatils. Il suffirait d'ailleurs de répandre sur le tas un peu de phosphato de chaux en poudre pour faire cesser le dégagement des gaz ammoniacaux et pour donner encore plus de valeur à la matière fertilisante.

M. Chesnel rapporte que ce procédé est communément employé en Danemark. Le mélange de terre et d'engrais ainsi obtenu se dessèche rapidement. Au bout de peu de temps il devient pulvérisant; il est facile alors, avec quelques coups de bêche, de le triturer complètement et de lui donner les apparences de la poudrette ordinaire.

Ce moyen de recueillir et d'utiliser les vidanges sans en perdre une goutte n'a rien de répugnant. Il n'est point coûteux puisque tout se borne à la construction d'une boîte mobile surmontée d'une simple guérite en bois. Il permet de fabriquer partout, à peu de frais, un agent de fertilisation actif, en conciliant à la fois les lois de l'hygiène, de la propreté et de la morale.

Choses et autres.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Le-N. Gauvreau, N. P., membre du Conseil d'agriculture de la Province de Québec.— On pourra se procurer cet excellent traité sur la culture du tabac, en nous adressant 15 centins en timbres de poste.

Graines de jardins.—Depuis quelques années grand nombre de nos abonnés avaient coutume de nous adresser leurs commandes pour graines de jardins. Nous les avertissons que le manque de temps nous empêche, pour cette année, de nous livrer à ce genre de commerce. Ils pourraient, à l'avenir, s'adresser avec avantage à Montréal chez M. Wm Evans, ou à Québec chez MM. E. Giroux et Frère, rue St-Pierre.

Les oiseaux de basse-cour en général.—La volaille rapporte, suivant les uns, énormément, et, suivant les autres, très-peu. On ne peut à la lettre n'en croire ni les uns ni les autres. Le profit dépend des soins qu'on accorde à la volaille et à la sollicitude qu'on a pour elle.

Nourrie de déchets de la ferme, elle coûtera peu, sans compter qu'elle débarrassera de beaucoup d'insectes les environs de la demeure, et qu'elle contribuera à débarrasser de graines nuisibles les fumiers destinés à engraisser les champs.



Il est nécessaire de placer le poulailler dans un lieu sec, et de manière à ce que les volailles n'aient pas à souffrir des extrêmes de la chaleur et du froid; qu'il soit assez spacieux et facile à aérer. Il est nécessaire de les tenir dans un état de propreté constant.

Faire en sorte que, dans le cours de l'été, les volailles ne nuisent pas aux voisins, et ne pas souffrir qu'elles aillent butiner là où il y a des récoltes semées ou en végétation. Ce qu'elles mangent ou gâtent est autant de pris sur la moisson. Dans ce cas, elles deviennent une cause de querelle ou de procès entre voisins.

Il ne faut pas les laisser mettre le fumier en désordre par les volailles, à moins que ce soit quand les vers ou les graines nuisibles y fourmillent.

Avoir le soin de tenir constamment de l'eau très propre à leur disposition, car elles éprouvent continuellement le besoin de boire. Répandre du sable dans le poulailler ou à quelques endroits de la basse-cour, afin que les volailles se soulagent de leurs démanagements.

Distribuer à heure fixe la nourriture aux volailles afin qu'elles ne se tourmentent pas. Il ne faut pas les troubler là où elles pondent.

A propos des volailles, il ne faut pas oublier que, comme le temps, les soins sont de l'argent.

*Billets de banque contrefaits.*—Comme les billets de banque des États-Unis sont en grande circulation dans nos campagnes, nous croyons utile de reproduire ici ce que publie le *Courrier de Worcester*, journal publié à Worcester, Mass., au sujet de billets contrefaits actuellement en circulation:

"Les personnes qui ont à recevoir des billets de \$10 ou \$20, sont averties d'être sur leurs gardes contre deux contrefaçons de billets qui viennent d'être mis en circulation. Ceux de \$10 portant le No 1650916, lettre D, série 1880; ceux de \$20 portant le No 657144. Les premiers ont le papier plus faible et l'impression plus sombre que ceux qui sont de bon aloi, et ceux de \$20 sont photographiés, ayant le papier plus faible et la couleur plus pâle que les véritables. En humectant le ponce et en frottant quelques minutes, on arrive facilement à reconnaître la contrefaçon."

## RECETTES

### Moyen de reconnaître si le vin est falsifié

Un des procédés modernes de falsification du vin consiste dans l'emploi des matières colorantes. Là où la chimie est à peu près impuissante à découvrir certaines teintures, il existe un moyen très pratique de reconnaître la fraude. Il suffit de chauffer jusqu'à ébullition le vin que l'on veut vérifier, et d'y tremper entièrement un morceau de flanelle que l'on laisse ensuite sécher. Si une fois séchée, puis lavée, la flanelle conserve une teinte rouge ou rougeâtre, on peut être sûr que l'on a affaire à un vin qui ne descend pas du raisin en ligne directe.—*Moniteur du Commerce.*

### Indigestion de lait des jeunes veaux

Il arrive aux jeunes veaux de prendre tant de lait qu'ils en ont une indigestion qui leur donne la diarrhée, dont ils périssent assez souvent. Voici une recette qui a été employée avec succès: Faites avaler, matin et soir, au veau une cuillerée d'huile d'olives dans laquelle vous aurez fait dissoudre une pincée de sel de nitre (azotate de potasse). Il guérit ordinairement à la première prise.

Voici une autre recette non moins efficace:

Elle consiste à ne donner aux veaux malades que du lait coupé avec de l'eau d'orge. Cette tisane se prépare de la même manière que celle destinée aux hommes, c'est-à-dire en faisant bouillir cinq à six pintes d'eau dans une pinte d'orge. On jette la première eau aussitôt que le grain est crevé, et on en ajoute de nouvelle, qu'on fait bouillir pendant une heure au moins. Les veaux refusent quelquefois de boire le lait auquel on a mêlé une portion considérable d'eau d'orge; on commence alors par ne mettre qu'un quart de cette dernière, puis on augmente la proportion jusqu'à moitié ou les deux tiers, si la maladie se prolonge. On ne remet le veau au lait que lorsque la diarrhée a totalement disparu.



## LIGNES DE TELEGRAPHE.

De Selkirk à Edmonton.

### A VIS.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues par le sousigné jusqu'à midi de MERCREDI le 17<sup>e</sup> jour de Mai prochain, en une somme ronde, pour l'achat de la ligne de télégraphe du Gouvernement (comprenant les poteaux, fils, isolement et instruments) entre Selkirk et Edmonton.

Les conditions sont qu'il sera entretenu une ligne de communication télégraphique entre Winnipeg, Humbolt, Battleford et Edmonton, et que les messages du gouvernement seront transmis gratis.

Les soumissionnaires devront mentionner, en sus de la somme ronde qu'ils sont prêts à donner pour la ligne de télégraphe, le taux maximum qu'ils chargeront au public pour la transmission des dépêches.

Par ordre,

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,  
Ottawa, 18 Avril 1882.

## ACTE DE FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de DIONNE & DESSAINT de SAINT-DENIS, faillis.

Un troisième et dernier dividende a été préparé et sera payé après lundi le 8 Mai prochain.

JOS. HAMEL,  
Syndic.

27 avril 1882.

## A VENDRE

Bétail Ayrshire, Cochons Berkshire, races pures,  
S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,  
16, Rue St-Jacques, Montréal.

## MAISON A VENDRE.

Une magnifique maison située à deux arpents de l'église de Saint-Paschal, comté de Kamouraska, et à deux arpents de la Station du chemin de fer Intercolonial est actuellement en vente. Cette maison est complètement terminée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Adjoignant à cette maison, on peut y établir un jardin magnifique. Les conditions de vente sont faciles.—Pour conditions, s'adresser à

E. & J. CHAPLEAU, Marchands,  
St. Paschal, P. Q.

## ANIMAUX DE CHOIX A VENDRE

A LA

FERME DE A. MOUSSEAU, BERTHIER (en haut).

Le sousigné offre actuellement en vente des veaux Ayrshires (pure race) à des prix variant depuis \$10 à \$25, suivant l'âge du veau et la qualité de la mère; Agneaux Cotswolds, depuis \$12 jusqu'à \$25, suivant la qualité; de plus des goretts Berkshires pour \$4 la pièce.

A. MOUSSEAU, BERTHIER (en haut).